

SARTROUVILLE



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026

A 18h00 EN L'HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

(exécution de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

ORDRE DU JOUR

- 0 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES CONSEILS MUNCIPAUX DES 20 ET 27 MARS 2026

RESSOURCES HUMAINES

- 1 - FIXATION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL ET DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE, MAINTIEN DU PARITARISME ET RECUEIL DU VOTE DES REPRÉSENTANTS DU COLLÈGE EMPLOYEUR

FINANCES

- 2 - ACCEPTATION D'UN DON

URBANISME

- 3 - ACQUISITION DE LA PARCELLE NON BÂTIE AS1058 (1 040 M²), SISE 22 RUE GABRIEL PÉRI, AUPRÈS DE L'ÉTAT
- 4 - ACQUISITION DE LA PARCELLE NON BÂTIE AS1060 (231 M²), SISE RUE EDOUARD VAILLANT, AUPRÈS DE L'ÉTAT

POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

- 5 - SUBVENTION POLITIQUE DE LA VILLE

RÉGIES

- 6 - ALIÉNATION D'UNE BENNE BASCULANTE AU BÉNÉFICE DE LA SOCIÉTÉ EURL OCCAMOBILE

EDUCATION

- 7 - RÉCOMPENSES FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2026

ATTRACTIVITE COMMERCIALE

- 8 - PRISE À BAIL COMMERCIAL, AUPRÈS DE LA SCI EXUPERINE POL, DU LOCAL SIS 67 AVENUE JEAN JAURÈS 78500 SARTROUVILLE

INFORMATIQUE

- 9 - ADHÉSION À LA CENTRALE D'ACHAT "RESAH" (RÉSEAU DES ACHETEURS HOSPITALIERS)
- 10 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE L'ACCORD-CADRE "DISTRIBUTION DE LOGICIELS MULTI-ÉDITEURS ET PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIÉES" PROPOSÉ PAR LA CENTRALE D'ACHAT DU NUMÉRIQUE ET DES TÉLÉCOMS (CANUT)

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

- 11 - TARIFS DU SALON DES ASSOCIATIONS

RELEVÉ DE DÉCISIONS

- 12 - RELEVÉ DES DÉCISIONS MUNICIPALES (Article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales)